

Aux représentantes et aux représentants des médias

Fribourg, le 26 février 2020

Madame, Monsieur,

Le concept BYOD (Bring Your Own Device) que la DICS et son directeur, le Conseiller d'Etat M. Jean-Pierre Siggen, entendaient introduire en première année du secondaire supérieur dès cet automne a déjà fait couler beaucoup d'encre dans notre canton.

Concernés en premier chef - avec les élèves et leurs parents - par le BYOD, les enseignantes et enseignants du secondaire supérieur ont décidé au mois de janvier d'écrire une lettre ouverte au Conseiller d'Etat M. Jean-Pierre Siggen. Vous la trouverez en annexe à ces lignes.

Cette lettre, dont les paraphes ont été récoltés jusqu'à la fin février, a été signée par 420 enseignantes et enseignants qui représentent plus de 70% de l'ensemble des professeurs actifs au secondaire supérieur. Il est à noter que 90 enseignants du Collège de Gambach, établissement pilote pour le BYOD au sein duquel la DICS affirme que les enseignants sont acquis au concept, ont signé la lettre ouverte, ce qui en fait l'un des établissements où le pourcentage de signataires est le plus élevé.

Jusqu'ici, le concept BYOD a souffert d'une impréparation certaine et d'une précipitation grave. À travers leur lettre, les enseignantes et enseignants demandent au Conseiller d'Etat de les prendre au sérieux, de prendre au sérieux les parents et les élèves concernés comme eux par le BYOD, de prendre au sérieux surtout la réflexion générale à mener autour de la numérisation de l'école, numérisation dont le BYOD, au-delà de la question de savoir s'il est justifié ou non, ne représente qu'une possibilité parmi d'autres.

L'opposition au concept BYOD tel que présenté jusqu'à ce jour dans notre canton est vaste. Elle émane de personnes et de milieux qui dépassent de beaucoup ceux de l'enseignement. La décision communiquée il y a quelques jours par la DICS de reporter l'introduction du BYOD, décision largement saluée, doit permettre de reprendre dès maintenant la discussion autour de la digitalisation de l'école sur des bases saines. Les enseignantes et enseignants déposent donc cette lettre, malgré le fait que le BYOD ne sera pas introduit cet automne, non seulement pour que ses signataires soient entendus, mais aussi pour inviter le Conseiller d'Etat M. Jean-Pierre Siggen au dialogue. Ils restent en effet persuadés que seul un partenariat constructif, basé sur une réflexion commune et ouverte, tenant compte des arguments des uns et des autres, s'appuyant sur les compétences, les expériences et les énergies de chacune et de chacun, permettra à notre canton de poursuivre de manière heureuse l'intégration de la numérisation au sein de l'école fribourgeoise.

C'est dans le but de renouer au plus vite un dialogue nécessaire que les enseignantes et enseignants ont pris contact il y a quelques jours avec la direction du CE M. Jean-Pierre Siggen. Ils désiraient lui remettre en mains propres la présente lettre ouverte. Ils avouent avoir été déçus que le CE, par l'intermédiaire de son chef de service, leur ait fait savoir qu'il n'avait pas le temps de les recevoir.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à leur lettre ouverte, en vous remerciant de la relayer dans vos médias, en se tenant à votre disposition pour d'éventuels compléments d'information, les enseignantes et enseignants signataires vous transmettent, Madame, Monsieur, leurs salutations les meilleures.

Les enseignantes et enseignants du secondaire supérieur du canton de Fribourg

Contact : Cosima Frieden, 076 308 53 63, cosima.frieden@gmail.com